

Les bonnes pratiques identifiées
dans l'avis du CNB :
clés de succès et diffusion

www.perifem.com

Association loi 1901 créée en 1980

• **187** sociétés et groupes adhérents répartis en **4** collèges d'adhérents parmi les lesquels:

50 groupes et entreprises de distribution généralistes et spécialisés

5 groupes de promoteurs, gestionnaires de centres commerciaux

5 chantiers: **BATIMENT, SECURITE, ENERGIE, EQUIPEMENT, ENVIRONNEMENT**

Améliorer la construction, l'aménagement, l'équipement et l'exploitation des surfaces commerciales.

Conventions de coopération avec les grandes organisations syndicales du commerce: Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution, Fédération des Magasins de Bricolage, Union des Centres villes, Conseil du Commerce de France.

PERIFEM est membre fondateur du CEMAFROID avec TRANSFRIGORROUTE et CEMAGREF.

PERIFEM et l'avis du CNB

- PERIFEM a participé directement au groupe de travail avec Monoprix, CASINO et Supermarchés MATCH
- A animé un groupe interne de liaison avec le groupe CNB
- Restitution en forum du projet d'avis en décembre 2007 en présence des enseignes, des bureaux d'études, de Transfrigoroute et des équipementiers du Froid

Facteurs de mise en œuvre des bonnes pratiques

- Le décret n°2006-1099 du 31 août 2006
- Expériences étrangères en matière de soutien aux solutions innovantes et à l'expérimentation
- Les démarches globales de rénovation des bâtiments et d'optimisation logistique (optimisation économique et décisionnelle)
- Motivation des villes françaises pour des démarches collaboratives
- Reconnaissance du comportemental et du collectif dans la prévention (environnement en général)

Le périmètre de l'avis du CNB

- Diversité de taille, de métiers, de fonctionnement, de rentabilité et d'équipement des établissements
- Pouvoir décisionnel du commerçant (stade des décisions majeures, promoteur/ preneur, preneur/ entreprises, différence entre bâtiment / équipement et livraisons)
- Nature du projet: commerce nouveau ou existant, implantation dans des bâtiments d'usages différents, évolution de la densification des logements...

La question des études

- Pertinence majeure des études acoustiques: **identifier clairement un contexte (contraintes/ opportunités) et des performances** à atteindre dans une situation donnée.
- **Accompagner la validation des solutions** définies par les acteurs sur le projet (évaluations de scénarios, tests de solutions...)
- **Formaliser les informations** concernant la satisfaction des obligations de résultats et les performances obtenues.

La question des études

. Les solutions de construction, d'équipement et d'organisation sont **choisies** en fonction du métier, du projet et de ses objectifs par les décideurs (maître d'ouvrage, architecte, maître d'œuvre en relation avec tous les acteurs concernés).

Réalisme technique et économique des solutions.

. Les **études** (dont celles qui sont déjà prescrites) sont **un des éléments d'une démarche pour satisfaire aux obligations de résultats**. Les études ne peuvent pas être le seul outil d'élaboration des solutions.

Une démarche de prévention

- La réglementation existante (permis, attestation, ICPE, bruit voisinage, isolement etc)
- Des plaintes et contentieux difficiles
- Des travaux curatifs onéreux

...Conduisent les enseignes à inclure la **démarche d'analyse et de prévention** des nuisances sonores dans la réflexion amont des projets et l'élaboration des choix

... Limiter la complexité et les coûts = **limiter les bruits à réduire en phase d'exploitation.**

Axes majeurs de travail des équipes sur les moyennes surfaces

Les bâtiments et les équipements

- Réimplantation des réserves sur établissements existants
- Structure et revêtements des sols

Structure: genèse du sol sur les bâtiments d'implantation, sol « acoustique » pour les contraintes sévères et réservations pour prévenir les effets des malfaçons...

Revêtements: expérimentations des alternatives aux sols carrelés: test des sols en bétons, en résine, des dalles plombantes ...

Les bâtiments et les équipements

- Implantation des équipements de froid:
Alternatives aux implantations en toiture
- Conception des installations techniques et choix des équipements: moteurs, carcasses, amortisseurs, pièges à sons...(diffusion car sujet mieux connu)

Les livraisons

- Démarches partagées enseignes – transporteurs sur les technologies ou les schémas de livraison intégrant le bruit (ex: EASYDIS livraison azote liquide, SEPHORA nouveau schéma logistique mutualisé, CARREFOUR test du dispositif global livraison silencieuse)
- Echange avec les villes sur l'amélioration des contraintes d'implantation (voirie, trottoirs, circulation, etc) et les relations avec les riverains et associations (évaluation des problèmes et traitement des plaintes)

Les livraisons de nuit

- La charte Livraisons de nuit de CERTIBRUIT élaborée entre les professionnels de la distribution et de la logistique, les collectivités locales, les associations, et des experts.
- Pour animer sa mise en place le CEMAFROID, le CIDB et le LNE ont créé l'association CERTIBRUIT ainsi qu'une démarche de labellisation pour la reconnaissance des actions des professionnels.
- Une expérimentation sur des sites pilotes (CARREFOUR MARKET, CASINO, Mac Do et SEPHORA) est en cours accompagné par le club DEMETER..

Une démarche partagée

- Favoriser l'approche opérationnelle sur les différents domaines et outils: formation des personnes et des professionnels, solutions techniques et innovations, amélioration des contraintes d'implantation, ...
- Apprécier le réalisme des solutions pour les différents types de commerce (niveaux d'investissement, acteurs clés, etc.)
- Ne pas imposer une multitude d'expertises mais bien favoriser une démarche dans laquelle les études restent un outil
- Favoriser la reconnaissance des efforts
- Favoriser la qualité de dialogue